

**Compte-rendu du Conseil municipal du 15 avril 2016**

Date de la convocation : 6 avril 2016

Présents : Jean-Claude DAREAU, Bernard DESSALLES, Nelly REBEYROL, Rémi GRIMALDI Laurent FREDT. Jérôme URVOAS,

Absents : Sophie BOURZEIX donnant pouvoir à Jean-Claude DAREAU, Pascal THIELIN donnant pouvoir à Jérôme URVOAS, Tony FILIPE donnant pouvoir à Bernard DESSALLES et Anthony WRIGHT.

Jérôme URVOAS est élu secrétaire de séance.

**Rappel de l'ordre du jour :**

- Vote des 4 taxes
- Travaux de voirie
- Vote du budget primitif de 2016
- Questions diverses.

Le Maire ouvre la séance en invitant Claude DELARCHE, la secrétaire de mairie à bien vouloir présenter les grandes lignes du budget primitif.

• **1 - Vote des 4 taxes**

Après avoir étudié le projet du budget primitive en récapitulant les investissements à effectuer au cours de l'année et s'assurant que l'équilibre budgétaire est fait en conservant les taux des 4 taxes de l'an passé, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux. Le produit attendu est de 35 178,00€ et les taux sont les suivants :

Taxe d'habitation :	15,54
Taxe foncière bâti :	5,02
Taxe foncière non bâti :	34,30
CFE :	21,16

• **2 - Travaux de voirie**

Le Maire fait le point sur les travaux de voirie à effectuer chemin de Japhet par rapport à l'écoulement et l'évacuation des eaux de pluie. Il est présenté un projet de création d'un fossé tout le long du chemin avec mise en place de deux accès à des parcelles riveraines, à la charge de la commune. La parole est donnée à Mr REBEYROL Philippe pour donner son avis sur le projet.

Après discussion, il est décidé de demander l'avis d'un géologue expert et un devis pour la pose d'un caniveau central ou non du départ du chemin jusqu'à la voie communale 202 (route de Villamblard). La décision sera prise après avoir étudié le devis et l'avis de l'expert.

Il est décidé de :

- déboucher la buse qui traverse le chemin rural de la Sautonie au niveau de la route de Villamblard.

- buser le fossé qui longe le mur de la propriété de Mr et Mme PEUCHOT en bordure de la voie communale 202.

• **3 - Vote du budget primitif 2016**

Avant de voter le budget primitif, le Conseil municipal décide de verser les mêmes subventions que l'an passé aux différentes associations (Pays de Beleymes - Amicale des St Hilaire - Parents d'élèves du RPI - Comité des fêtes - SPA) pour un total de 725 €.

Le budget a été voté à l'unanimité, en équilibre en section de fonctionnement à 118 457,34 € et en section d'investissement à 43 156,34 €.

Il décide de contracter un emprunt pour les travaux de voirie du chemin de Japhet si nécessaire.

Le détail du budget est en annexe de ce compte rendu.

• **4 - Questions diverses**

Informations communiquées au sujet :

- du contentieux avec le GFA « La Rigaudie » et Mr N. T.,
- des dégâts provoqués par la dernière crue du Roy au lieudit « La Rebière »
- du débroussaillage du chemin de randonnée à « Salignac »
- de la carte intercommunale
- de la dégradation d'un linteau d'une fenêtre du logement communal au dessus de la mairie.

Le Maire

**NOTRE BUDGET PRIMITIF 2016**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b><u>DEPENSES</u></b>		<b>118 457,34 €</b>
Charges à caractère général	23 942.00	
(eau-électricité-carburant-diverses fournitures-assurances-travaux au presbytère-fauchage-téléphone-taxes foncières-indemnités percepteur-fêtes et cérémonies)		
Charges de personnel	25 735.00	
FNGIR (Taxe versée à l'Etat)	8 530.00	
Autres charges courantes	20 054.00	
(Indemnités des élus-Service incendie-cotisations aux syndicats et communes-subventions aux associations)		
Charges financières	0.00	
Virement à la section d'investissement	40 196.34	

---

<b><u>RECETTES</u></b>		<b>118 457,34 €</b>
Redevance occupation domaine public	540.00	
Impôts et Taxes	43 606.00	
(Taxes locales-IFER-dotations état)		
Dotations	22 667.00	
Loyers et salle des fêtes	13 600.00	
Produits divers	2 816.00	
Excédent N-1	35 228.34	

---

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b><u>DEPENSES</u></b>		<b>43 156,34 €</b>
- Matériels de bureau et informatique et divers	8 230.00	
- Aménagement bâtiment	5 186.34	
- Voirie	28 600.00	
- Remboursement caution	1 140.00	

---

<b><u>RECETTES</u></b>		<b>43 156,34 €</b>
- Cautions	1 140.00	
- FCTVA	1 820.00	
- Virement section de fonctionnement	40 196.34	

---

**Détail des investissements**

Matériels de bureau et informatique :

- Achat de logiciels (comptabilité, état-civil, dématérialisation des actes, payes, élections...)
- Changement de système d'exploitation (Windows 10)
- Achat d'un photocopieur-scanner

Divers : achat de matériel pour l'entretien des espaces verts communaux et un extincteur

Aménagement bâtiments :

- Installations mises aux normes sécurité de la salle des fêtes
- Réparation d'une fenêtre d'un logement

Travaux de voirie :

- Chemin de Japhet et autres chemins (fossés- voies)
- Création d'un chemin de randonnée
- Achat d'un panneau indicateur

